

REUNION TELEPHONIQUE DU MARDI 9 FEVRIER 2021

Etaient présents : Jean-Christophe DUPUIS - Fabien TREMBLAY – Pascal OHEIX – Julien SARACINO – Christiane MONSERAT – Fabienne MASSOT – Michel SUSINI – Alain MARTIN – Eric HALLOT – Patricia GRAS.

Absents : Jean-Marie BLANGERO.

Ordre du Jour : 1) Nouvelles du Club
 2) Préparation de l'Assemblée Générale
 3) Comptabilité
 4) Questions diverses.

1) Nouvelles du Club : Résumé par Julien

Au niveau du personnel et des changements opérés :

Le départ de Christelle qui a été remplacée par Sébastien qui est très bien intégré

Le départ de Christopher et son remplacement par Cédric est très bien intégré

Elodie en congés maternité qui a été remplacée par Sophie (4 mois en CDD à mi-temps) qui est également bien intégrée

Depuis le couvre-feu, les cours collectifs du soir ont été annulés. Nous n'encaissons pas les chèques de ces pratiquants bien entendu. Les salariés sont au chômage partiel sur ces créneaux horaires.

Pour les jeunes, une deuxième session de rattrapage est organisée pendant les vacances de février.

Pour les adhérents qui n'arrivent plus à jouer que le soir en semaine, c'est plus compliqué, et nous assistons à un taux d'occupation légitimement plus important en journée jusqu'à 17h. Le télétravail, le couvre-feu et l'impossibilité de faire du sport en salle contribuent aussi à l'occupation des courts en journée.

Fin décembre et début janvier ont été des mois difficiles à cause du temps : pluie et gel plus fréquents mais maintenant les adhérents arrivent à jouer régulièrement. Les dimanches même sans compétition, des courts sont disponibles.

Une académie de tennis « tennis impact » entraîne de très bons jeunes joueurs depuis le mois de septembre.

Des stages sont programmés pendant les vacances de février, en revanche les compétitions sont annulées (tennis et de padel) sont annulés jusqu'à nouvel ordre. Nous ne savons pas encore si notre tournoi open du mois de juin pourra avoir lieu.

Quelques nouvelles de Claude, notre cuisinier qui, comme à son habitude garde son optimisme légendaire !

En ce qui concerne les travaux du club-house, un architecte et des ouvriers passent régulièrement ; Les travaux de « resurfaçages » des courts 4/5/6 sont programmés avant l'été.

2) Assemblée Générale :

Elle se tiendra comme le suggère la FFT en visio-conférence le 20 mars 2021 à 17h. Cette assemblée générale doit mériter toute notre attention vu son caractère très particulier et devra être bien structurée. Un modérateur devant l'écran sera installé pour gérer à distance.

Les sortants sont : Alain MARTIN et Patricia GRAS, tous les deux démissionnaires.

+ Jean-Marie BLANGERO, Christiane MONSERAT et Fabien TREMBLAY qui se représentent.

Eliane MARTIN, notre commissaire aux comptes sera absente le 20 mars mais renouvelle sa mission. Elle nous préparera un rapport. Merci à Eliane pour le travail réalisé !

L'ordre du jour de l'AG suivra le plan habituel à savoir :

Rapport moral et financier ;

Budget prévisionnel ;

Projets 2020/2021 ;

Rapport d'activité ;

Bilan sportif ;

Questions diverses ;

Renouvellement du tiers des membres du Comité de Direction.

Julien enverra des mails à tous les adhérents et sur le site internet pour expliquer que l'AG se déroulera par visio-conférence. Une synthèse sera visible sur power point le jour de l'AG pour visualiser en même temps. Les convocations sont à envoyer deux semaines avant l'AG selon les statuts. Nous les enverrons début mars.

Différentes réunions téléphoniques sont programmées avant l'AG :

Le mardi 23 février à 18h entre Fabien, Jean-Christophe, Julien et Pascal (visio 1 avec logiciel Zoom)

Le 9 mars à 18h avec le comité de direction (visio 2)

Et le 16 mars à 18h, dernière touche finale (visio 3)

En ce qui concerne les élus de la Mairie, une invitation sera envoyée par mail pour qu'ils puissent suivre l'AG en visio zoom.

3) Comptabilité : Résumé par Pascal

Pas mal de passages au tennis mais surtout au padel qui enregistre 3400 euros de passages soit 20 à 30% de plus par rapport à la même période l'an dernier.

Nous enregistrons un déficit de 12 588 euros pour l'année 2019/2020.

Des subventions sont encore attendues mais pour l'instant elles répondent à nos attentes. Le FFT a versé 16 000 euros ; la région par l'intermédiaire de l'Etat nous a rétrocédé 1 500 euros pour le confinement et nous avons reçu une subvention exceptionnelle de la mairie en décembre de 3000 euros.

4) Questions diverses :

Alain nous fait part des remarques de certains vétérans, au sujet de l'occupation des courts par l'académie notamment pendant les fêtes de Noël et par rapport à leurs entraînements qu'ils trouvent trop bruyants. Ce sentiment n'est pas partagé par l'ensemble des vétérans, il concernerait une minorité d'entre eux.

Julien rappelle que la priorité est donnée aux adhérents et aux professeurs du club. L'académie ne réserve que 2 courts par jour qu'elle ne peut réserver que la veille à partir de 17h (en lien avec la convention d'occupation que nous avons signés avec leurs représentants, auxquels peuvent s'ajouter les terrains libres le matin même.

Une amélioration est significative depuis que Julien s'est concerté avec eux. Il faut trouver un bon compromis pour que chacun y trouve son compte et puisse jouer sereinement surtout en cette période difficile. Nous avons la chance d'avoir de très bons jeunes joueurs qui s'entraînent au sein de notre club notamment une jeune fille qui est classée -15 et n°1 française dans sa catégorie d'âge.

Patricia demande quelle est la marche à suivre pour donner sa démission. Un mail suffira à entériner la démission.